

Insee Conjoncture

Auvergne-Rhône-Alpes



N° 13

Mai 2018

Le bilan économique Une économie régionale dynamique en 2017

Les différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été rédigées par l'Insee avec la contribution de plusieurs services de l'État (Direccte, Dreal, Draaf, Cerc Auvergne-Rhône-Alpes) et de la Banque de France. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Direction régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi (Direccte)

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement (Dreal)

Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)



Direction régionale de l'Institut National
de la Statistique et des Études Économiques
(Insee)

Cellule Économique Régionale
de la Construction (Cerc)

Direction des Affaires Régionales
de la Banque de France - Lyon

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de mars à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

nd : Résultat non disponible

/// : Absence de résultat due à la nature des choses

e : Estimation

p : Résultat provisoire

r : Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s : Résultat non significatif

€ : euro

M : million

Md : milliard

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale	4
Une économie régionale dynamique en 2017	
Contexte national	5
L'économie française progresse vivement en 2017	
Emploi	6
Emploi salarié : dynamisme sur tous les fronts	
Chômage	8
Nouveau recul du chômage mais davantage de chômeurs en activité réduite	
Démographie d'entreprises	10
Fort dynamisme des créations de micro-entreprises	
Construction	12
Le secteur confirme sa reprise	
Transports	14
Un secteur d'activité bien orienté	
Tourisme	16
Une fréquentation touristique record	
Conjoncture agricole	18
Une embellie sur fond de faiblesse des prix	
Énergie-climat	20
Des émissions de particules fines en baisse	
Crédit	22
Nouvelle accélération de la distribution des crédits	
Définitions	24

Avant-propos

Le bilan économique 2017 Auvergne-Rhône-Alpes se veut un état des lieux de la situation économique de notre région. Il rassemble les analyses thématiques produites par les experts des différents domaines présentés.

Comme vous le constaterez à la lecture de ces contributions, la reprise amorcée en 2015 s'est confirmée et renforcée tout au long de l'année 2017. Les chiffres de la région Auvergne-Rhône-Alpes illustrent cette reprise, au diapason de la conjoncture nationale : dans certains domaines, et en particulier en termes de création d'emploi, notre région présente des résultats supérieurs à la moyenne nationale.

En 2017, l'activité mondiale a accéléré, toutes les grandes zones (pays émergents, zone euro, pays avancés hors zone euro) y ont contribué. L'économie française a connu la croissance économique la plus forte depuis 2007, portée par les échanges extérieurs et surtout l'investissement. Cette conjoncture favorable se retrouve dans les chiffres de l'emploi et du chômage.

En 2017, l'emploi salarié privé augmente de 1,9 % après une hausse de 1,2 % en 2016. Sur ce plan, notre région fait mieux que le niveau national. Le secteur tertiaire reste le plus dynamique, mais en 2017, l'industrie et la construction gagnent aussi des emplois, certes modestement. L'emploi intérimaire est au plus haut, signe là aussi d'une conjoncture qui redémarre.

Le taux de chômage régional (7,6 %) est en net recul en 2017, et notre région reste parmi les quelques régions françaises les moins touchées. Cette baisse profite à tous les départements, et concerne en particulier les hommes et les moins de 50 ans.

L'amélioration conjoncturelle observée en 2017 concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité, et les indicateurs sont bien orientés presque partout. La construction de logements retrouve par exemple un niveau proche du dernier point haut du début de la décennie. Le bilan est plus mitigé dans le domaine agricole ; les conditions climatiques et la situation sur les marchés ont pesé sur les résultats de certaines productions importantes de notre région.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des contributeurs à ce bilan économique 2017 et formule le vœu que ces analyses soient partagées par le plus grand nombre.

Bonne lecture !

Jean-Philippe GROUTHIER

Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Synthèse régionale

Une économie régionale dynamique en 2017

Aude Lécroart, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

L'année 2017 est marquée par un dynamisme dans la plupart des secteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'emploi salarié connaît une croissance soutenue, et le chômage poursuit son recul. Les créations d'entreprises s'accroissent, notamment grâce aux micro-entrepreneurs. Les secteurs de la construction et des transports confirment leur reprise. La fréquentation touristique de la région atteint un niveau record. En revanche, le bilan est plus mitigé pour l'agriculture.

Un emploi salarié dynamique sur tous les fronts

L'emploi salarié privé de la région est très dynamique en 2017 (+ 1,9 %), plus encore qu'au niveau national. Tous les départements sont concernés par cette croissance. Le secteur tertiaire marchand continue à porter l'emploi régional et l'emploi intérimaire est au plus haut. Contrairement aux années précédentes, l'industrie et la construction retrouvent de la vigueur en gagnant à nouveau des salariés.

Nouveau recul du chômage

Fin 2017, le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 7,6 %, en net recul par rapport à fin 2016. Cette baisse profite à tous les départements. Elle concerne en particulier les hommes et les moins de 50 ans. Le nombre de demandeurs d'emploi sans emploi diminue légèrement sur un an. Toutefois, les chômeurs exerçant une activité réduite sont plus nombreux.

De nombreuses créations de micro-entreprises

Les créations d'entreprises retrouvent presque leur niveau de 2010. Elles sont en nette accélération par rapport à 2016,

notamment grâce au dynamisme des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur. Le secteur des services aux entreprises est le principal moteur de cette croissance. Les défaillances d'entreprises sont de moins en moins nombreuses.

Reprise confirmée dans la construction

La construction de logements résidentiels se rapproche du haut niveau constaté en 2011 tandis que les ventes plafonnent. La construction de locaux progresse également. Avec des carnets de commandes en hausse modérée, les travaux publics voient leur activité repartir. La conjoncture profite néanmoins peu à l'emploi salarié de la construction, mais l'intérim et les créations d'entreprises progressent.

Un secteur des transports bien orienté

La croissance des immatriculations de véhicules neufs s'accroît en 2017 et elles atteignent un niveau élevé. Le trafic aérien connaît une année record en termes de passagers transportés. Après plusieurs années de repli, le transport routier de marchandises se redresse, fortement porté par les échanges intra-régionaux.

Une fréquentation touristique record

En 2017, la fréquentation touristique de la région continue de progresser et dépasse 36 millions de nuitées, niveau record de la décennie. Elle augmente de manière importante dans les campings, en lien avec une météo favorable, et reste stable dans les hôtels.

Une année contrastée pour l'agriculture

De fortes gelées tardives puis un été particulièrement chaud et un automne sec marquent la météo 2017. La récolte de

céréales bénéficie de rendements de qualité, mais les prix restent bas. La production de vin est historiquement faible, mais promet un beau millésime. Certains fruits souffrent de la grêle et de la sécheresse et les prix ne sont pas toujours au rendez-vous. La collecte de lait de vache se redresse et les prix sont rémunérateurs. La situation est plus contrastée pour la filière viande.

Des émissions de particules fines en baisse

La qualité de l'air, dont l'amélioration est observée depuis plusieurs années, est meilleure en 2017, en lien avec les conditions météorologiques observées. La production d'électricité solaire, éolienne et issue du biogaz progresse, mais à un rythme inférieur à celui du niveau national. La filière biométhane connaît une croissance particulièrement forte dans la région.

Nouvelle accélération de la distribution des crédits

Les encours de crédits à la clientèle non financière en Auvergne-Rhône-Alpes continuent à augmenter en 2017 et leur croissance est supérieure à celle constatée au plan national. Ce dynamisme provient de l'augmentation des crédits à l'habitat, et dans une moindre mesure des crédits d'équipement et de trésorerie. ■

Contexte national

L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %) portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : + 2,5 % après + 1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 5,3 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

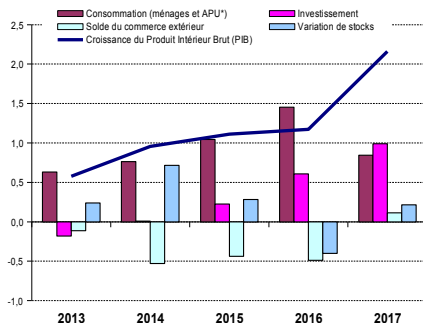
L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de + 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016 (figure 1). Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011.

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en 2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

1 L'investissement est le facteur contribuant le plus à la croissance du PIB en 2017

Variations annuelles en %, contributions en points



* administrations publiques
Insee, comptes nationaux, base 2014

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016) faisant suite à des replis les années précédentes dont - 4,6 % en 2015).

La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution des livraisons de matériels militaires, l'investissement public accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics. Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de

production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

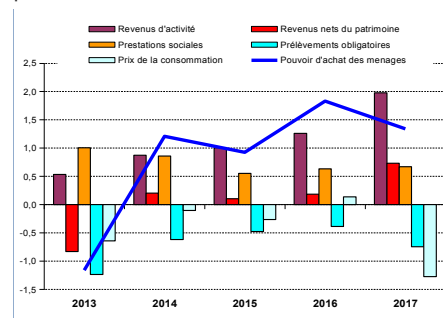
L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %, figure 2).

2 La vigueur des revenus d'activité et du patrimoine soutiennent le pouvoir d'achat des ménages en 2017

Variations annuelles en %, contributions en points



Insee, comptes nationaux, base 2014

Emploi

Emploi salarié : dynamisme sur tous les fronts

L'emploi salarié privé est très dynamique en 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes, plus encore qu'au niveau national. Tous les départements sont concernés par cette croissance. L'industrie et la construction retrouvent de la vigueur en gagnant à nouveau des salariés. Le secteur tertiaire marchand ne dément pas sa vitalité et l'emploi intérimaire est au plus haut.

Annelise Robert, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Les établissements du secteur privé d'Auvergne-Rhône-Alpes emploient 1 993 700 salariés fin 2017, niveau encore jamais atteint. En un an, la région gagne 37 100 emplois, soit une progression de + 1,9 % (*figure 1*). En France hors Mayotte, la croissance est légèrement plus modérée (+ 1,6 %). Comme au niveau national, le secteur tertiaire marchand est le moteur de ce dynamisme. Il concentre près de 88 % des créations d'emplois.

En 2017, l'embellie concerne tous les départements de la région. En particulier, l'emploi salarié marchand en Haute-Savoie connaît une augmentation vigoureuse de + 3,6 % (*figure 2*). Dans le Rhône, qui représente un tiers de l'emploi régional, l'augmentation est de + 2,4 %. La Savoie et la Drôme progressent également fortement. En revanche, l'emploi stagne dans l'Allier et en Ardèche (+ 0,2 %).

L'industrie et la construction renouent avec les gains d'emploi

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'industrie concerne un peu moins d'un quart de l'emploi salarié marchand hors agriculture. Cette proportion est plus forte qu'en France, où seulement un salarié sur cinq y travaille. Depuis le second semestre 2017, ce secteur, historiquement en régression, crée à nouveau des emplois dans la région. Il compte 1 600 salariés de plus que fin 2016, soit une croissance de + 0,3 % sur un an (*figure 3*). Dans le même temps, l'emploi industriel reste stable au plan national. L'Ardèche, le Puy-de-Dôme et,

dans une moindre mesure, l'Ain et l'Isère, sont toutefois encore en repli.

Cette hausse est imputable à l'industrie agro-alimentaire, qui augmente de + 1,3 %, et aux « autres branches industrielles », qui progressent de + 0,7 %. Ces dernières concentrent plus de la moitié de l'emploi industriel de la région et comprennent la métallurgie, la plasturgie, le textile, la chimie, la pharmacie et le papier. À l'inverse, la fabrication de matériel de transport, les industries extractives, de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets et de la dépollution sont en repli.

La construction représente, hors intérimaires, 9 % de l'emploi de la région. Après deux ans de régression, le secteur a créé 2 900 emplois sur l'année 2017, soit une croissance de + 1,7 %, plus modérée qu'au plan national (+ 2,3 %). La progression est particulièrement forte dans le Rhône et les deux Savoie (de + 2,6 % à + 4,5 %).

Les services marchands dopent toujours l'emploi régional

En 2017, les deux tiers des salariés de la région travaillent dans le secteur tertiaire marchand. Ils sont 32 700 de plus qu'un an auparavant, soit une progression vigoureuse de + 2,5 % (*figure 4*), plus rapide qu'en France (+ 2,0 %). Tous les départements sont concernés par cette croissance.

Hors intérim, les services marchands comptabilisent 25 800 emplois

supplémentaires en un an, soit une croissance de + 2,1 %. Les gains sont particulièrement importants dans l'hébergement-restauration, portés par une fréquentation touristique record. Ils sont également élevés dans l'information-communication (autour de + 4,5 %), ainsi que pour les services aux entreprises (+ 3,7 %). Ces derniers représentent quatre créations d'emploi sur dix dans le secteur marchand hors intérim. En revanche les services aux ménages et services immobiliers sont en très léger repli. L'emploi dans les services financiers est stable sur l'année.

Après une année 2016 peu dynamique, les effectifs du commerce augmentent de 4 900 salariés, soit un rythme de + 1,3 %, plus rapide que celui de la France (+ 0,8 %). L'Allier et le Cantal sont les seuls départements en repli dans ce secteur.

L'intérim atteint des sommets

En fin d'année 2017, l'emploi intérimaire dépasse pour la première fois les 100 000 salariés. Ce secteur dynamique augmente de + 7,2 %, à un rythme un peu moins soutenu toutefois que le niveau national (+ 8,2 %).

Cette hausse profite à l'ensemble des départements de la région à l'exception de la Loire (- 1,9 %). Les départements ayant le moins d'intérimaires (Cantal, Ardèche et Haute-Loire) sont ceux aux plus fortes croissances. L'Isère contribue à créer 21 % des nouveaux emplois de ce secteur. ■

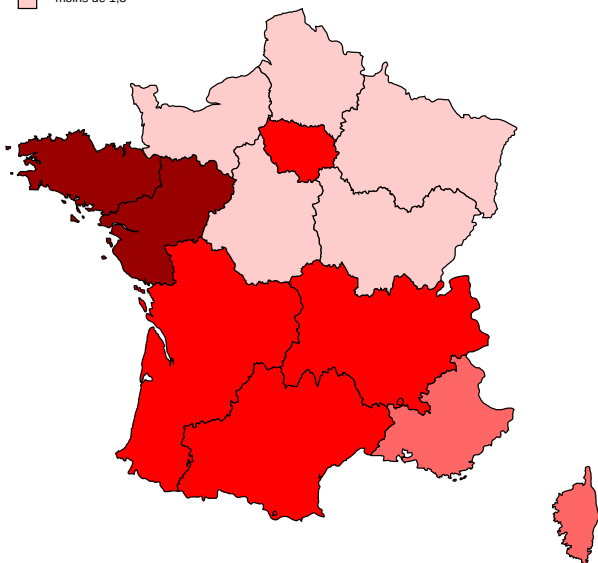
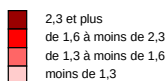
Pour en savoir plus

- Site internet Insee : <http://www.insee.fr> (thème Travail - Emploi)

1 L'emploi salarié progresse de + 1,9 % en Auvergne-Rhône-Alpes

Évolution régionale de l'emploi salarié

France hors Mayotte : 1,6 %
Glissement annuel 2017-2016 (en %)



Note : données CVS.

Champ : France hors Mayotte. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

3 L'industrie et la construction créent à nouveau des emplois

Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév.2, 2008	Effectifs au T4 2017 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2016/2011 (1)	
		Auvergne- Rhône-Alpes	France hors Mayotte	Auvergne- Rhône-Alpes	France hors Mayotte
Industrie	480,4	+ 0,3	+ 0,0	- 0,7	- 0,9
Industrie agro-alimentaire	63,5	+ 1,3	+ 1,2	+ 0,7	+ 0,2
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	49,4	- 1,1	- 1,2	+ 0,3	- 0,1
Biens d'équipements	82,6	- 0,1	- 0,2	- 1,4	- 1,4
Matériels de transport	23,7	- 1,1	- 0,1	- 2,5	- 1,2
Autres branches industrielles	261,3	+ 0,7	+ 0,0	- 0,9	- 1,4
Construction	175,2	+ 1,7	+ 2,3	- 1,4	- 2,0
Tertiaire marchand	1 338,0	+ 2,5	+ 2,0	+ 1,1	+ 0,8
Commerce	374,2	+ 1,3	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,1
Transport	163,1	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,0	- 0,0
Hébergement - restauration	129,0	+ 4,4	+ 3,4	+ 1,3	+ 1,1
Information - communication	72,9	+ 4,6	+ 3,0	+ 2,0	+ 0,9
Services financiers	82,3	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,9	+ 0,5
Services immobiliers	28,3	- 0,4	- 0,7	+ 0,7	+ 0,2
Services aux entreprises	293,6	+ 3,7	+ 3,0	+ 2,1	+ 1,7
Services aux ménages	92,9	- 0,2	- 0,2	+ 0,7	+ 0,7
Intérim	101,7	+ 7,2	+ 8,2	+ 3,7	+ 3,1
Total	1 993,7	+ 1,9	+ 1,6	+ 0,4	+ 0,2

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

2 L'emploi salarié progresse dans tous les départements

Emploi salarié par département et par secteur

	Effectifs au T4 2017 (en milliers)	Glissement annuel (en %)					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Ain	133,9	- 0,3	+ 1,5	+ 1,8	+ 2,5	+ 11,2	+ 1,0
Allier	62,3	0,8	- 1,2	+ 0,1	- 0,4	+ 8,4	+ 0,2
Ardèche	52,3	- 1,6	- 1,0	+ 1,6	+ 1,5	+ 13,4	+ 0,2
Cantal	24,8	+ 0,2	+ 2,3	+ 1,4	- 0,6	+ 26,4	+ 1,3
Drôme	128,6	+ 0,7	+ 1,4	+ 2,9	+ 2,1	+ 13,1	+ 2,1
Isère	308,0	- 0,2	- 0,1	+ 2,3	+ 0,7	+ 9,3	+ 1,4
Loire	163,2	+ 0,5	+ 1,3	+ 1,4	+ 0,9	- 1,9	+ 1,1
Haute-Loire	41,1	+ 1,4	+ 1,4	+ 1,1	+ 0,3	+ 16,2	+ 1,3
Puy-de-Dôme	155,0	- 1,3	+ 1,2	+ 2,8	+ 1,1	+ 12,4	+ 1,5
Rhône	616,7	+ 0,8	+ 2,7	+ 2,7	+ 1,6	+ 3,1	+ 2,4
Savoie	116,6	+ 0,8	+ 4,5	+ 2,2	+ 1,4	+ 5,6	+ 2,2
Haute-Savoie	191,2	+ 1,9	+ 2,6	+ 4,4	+ 1,8	+ 11,1	+ 3,6
Auvergne- Rhône-Alpes	1 993,7	+ 0,3	+ 1,7	+ 2,5	+ 1,3	+ 7,2	+ 1,9

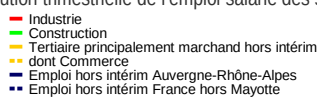
Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

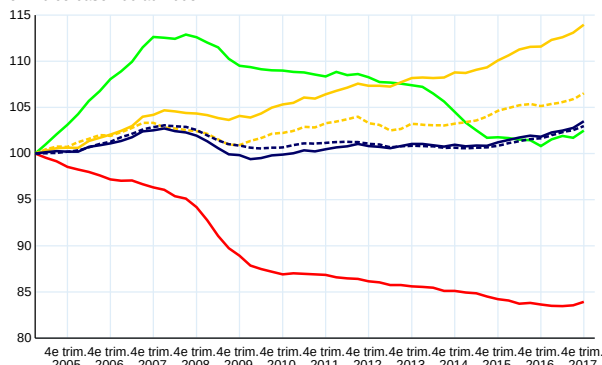
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

4 Le tertiaire marchand reste moteur de la croissance

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands



en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

Pour comprendre les résultats

Emplois salariés du secteur privé

Le champ couvert est celui de l'emploi du secteur concurrentiel privé, hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

À partir des résultats du premier trimestre 2017, les estimations trimestrielles d'emploi localisées commentées dans les notes de conjoncture régionale sont réalisées en partenariat avec l'Acoiss et les Urssaf (champ hors intérim) ainsi que la Dares (sur l'intérim). La synthèse de l'ensemble des éléments est assurée par l'Insee. Par ailleurs, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Chômage

Nouveau recul du chômage mais davantage de chômeurs en activité réduite

Fin 2017, le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 7,6 %, en net recul par rapport à fin 2016. Le nombre de demandeurs d'emploi sans emploi inscrits à Pôle emploi diminue de 1 % sur un an, alors que ceux exerçant une activité réduite sont plus nombreux. Toutefois, la situation est contrastée selon les populations.

Michèle Tavernet, Christine Jakse, Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Taux de chômage en recul

Fin 2017, le taux de chômage régional s'établit à 7,6 %, en recul de 1,1 point sur un an. Il reste 1 point en deçà de la moyenne nationale (*figure 1*). Le taux de chômage est néanmoins toujours supérieur à celui de l'avant-crise (6,2 % au 4^e trimestre 2007).

Fin 2017, Auvergne-Rhône-Alpes est au troisième rang des régions présentant le taux le plus faible de France métropolitaine, à égalité avec l'Île-de-France et la Bourgogne-Franche-Comté, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne.

Dans la région, le taux de chômage varie de 5,3 % dans le Cantal à 10 % en Ardèche. Il recule dans tous les départements, mais les évolutions annuelles présentent une forte amplitude, de -0,8 point en Ardèche à -1,3 point dans la Loire (*figure 2*).

Le recul ne concerne que les hommes et les moins de 50 ans

Fin 2017, 383 400 personnes sans aucun emploi (catégorie A ; *pour comprendre les résultats*) sont inscrites à Pôle emploi dans la région. Même s'il reste important, ce nombre a reculé de 1,0 % sur un an, soit davantage qu'au niveau national (-0,2 %). La baisse n'a concerné que les hommes (-3,1 % contre +1,4 % pour les

femmes). Ils restent toutefois majoritaires dans le total des personnes sans aucun emploi (51 % sont des hommes). Par ailleurs, le nombre de chômeurs sans emploi de 50 ans ou plus continue d'augmenter (*figure 3*).

Le nombre de chômeurs avec activité réduite augmente

En incluant les personnes qui cumulent une situation d'emploi et de chômage (activité réduite, catégories B et C ; *pour comprendre les résultats*), le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi s'élève à 644 400. Cet effectif est en hausse sensible sur un an (+2,5 %), alors qu'il s'était stabilisé l'an passé.

Tandis que le nombre de chômeurs toutes catégories confondues décroît dans le Cantal (-2,7 %), il augmente partout ailleurs, de +0,2 % en Savoie à +5,6 % en Ardèche (*figure 4*).

Les évolutions sont également contrastées selon l'âge. Le nombre de chômeurs toutes catégories recule chez les moins de 25 ans (-2,4 %, une baisse plus faible qu'en 2016) mais progresse au-delà (+2,3 % pour les 25-49 ans et +5,8 % pour les 50 ans ou plus). Depuis décembre 2007, dernière année d'amélioration du chômage avant la crise de 2008, le nombre des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus a plus que triplé. Dans le même temps, celui des 25-49 ans a presque doublé.

L'écart entre hommes et femmes se creuse

Le nombre de femmes inscrites à Pôle emploi toutes catégories confondues est supérieur à celui des hommes (334 800 contre 309 600), car elles sont plus nombreuses en catégories B et C. L'écart s'est creusé en 2017, avec une hausse plus marquée pour les femmes (+4,5 %) que pour les hommes (+0,4 %). Quelle que soit la tranche d'âge, l'évolution est toujours défavorable pour les femmes. C'est particulièrement le cas pour les moins de 25 ans, où le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories baisse de 5,1 % pour les jeunes hommes alors qu'il augmente de 0,5 % chez les jeunes femmes.

Le chômage de longue durée est de nouveau en hausse

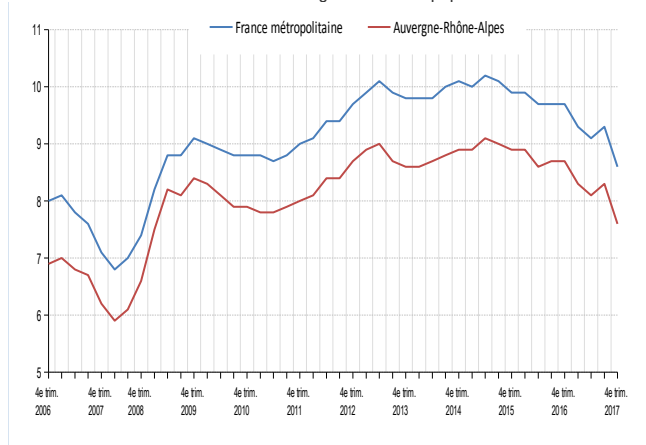
Le nombre d'inscrits depuis au moins 12 mois sur les listes de Pôle emploi repart à la hausse de +5,0 % sur un an après -1,2 % en 2016. Fin 2017, 43 % des chômeurs inscrits à Pôle emploi (toutes catégories confondues) sont ainsi des chômeurs de longue durée, contre 42 % fin 2016. Tout en restant majoritaire, la part des personnes inscrites depuis plus de deux ans parmi les chômeurs de longue durée est quasi stable sur un an (53 % en 2017). ■

Pour en savoir plus

- « Note conjoncturelle Auvergne-Rhône-Alpes du 4^e trimestre 2017 », Direccte, DRFIP et Urssaf Auvergne et Rhône-Alpes, mars 2018
- « Conjoncture de l'emploi et du chômage au 4^e trimestre 2017 », Les rendez-vous de Grenelle-Travail et emploi : situation et perspective, Dares, février 2018
- « Les sortants des listes des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2016 », Dares Indicateurs, n° 043, juin 2017

1 Le taux de chômage recule de plus d'un point

Évolution trimestrielle du taux de chômage en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Une évolution défavorable aux femmes et aux seniors

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	309,6	196,5	+ 0,4	- 3,1
Femmes	334,8	186,8	+ 4,5	+ 1,4
Moins de 25 ans	86,6	51,3	- 2,4	- 5,5
25 à 49 ans	402,2	231,9	+ 2,3	- 1,3
50 ans ou plus	155,6	100,1	+ 5,8	+ 2,4
Inscrits depuis un an ou plus	276,1	nd	+ 5,0	nd
Auvergne-Rhône-Alpes	644,4	383,4	+ 2,5	- 1,0
France métropolitaine	5 683,2	3 523,6	+ 2,5	- 0,2

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; Dares

Pour comprendre les résultats

Comparaison des indicateurs :

Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs, au sens du BIT, à la population active. Les données de Pôle emploi ne couvrent que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Par exemple, le taux de chômage peut être stable et le nombre de chômeurs peut augmenter pour la même période.

Catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

2 La baisse du taux de chômage profite à tous les départements

Taux de chômage par département en % de la population active

	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	Évolution 2017 T4/2016 T4 (en points de %)
Ain	7,3	6,9	6,8	6,9	6,2	- 1,1
Allier	10,5	10,0	9,9	10,2	9,3	- 1,2
Ardèche	10,8	10,4	10,1	10,5	10,0	- 0,8
Cantal	6,2	5,9	5,7	5,8	5,3	- 0,9
Drôme	11,0	10,5	10,3	10,5	9,8	- 1,2
Isère	8,3	8,0	7,9	8,0	7,4	- 0,9
Loire	9,9	9,4	9,2	9,5	8,6	- 1,3
Haute-Loire	8,1	7,6	7,5	7,6	7,0	- 1,1
Puy-de-Dôme	8,7	8,3	8,1	8,3	7,5	- 1,2
Rhône	8,9	8,4	8,3	8,6	7,8	- 1,1
Savoie	7,7	7,8	7,2	7,2	6,6	- 1,1
Haute-Savoie	7,2	6,9	6,7	6,8	6,3	- 0,9
Auvergne-Rhône-Alpes	8,7	8,3	8,1	8,3	7,6	- 1,1
France métropolitaine	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	- 1,1

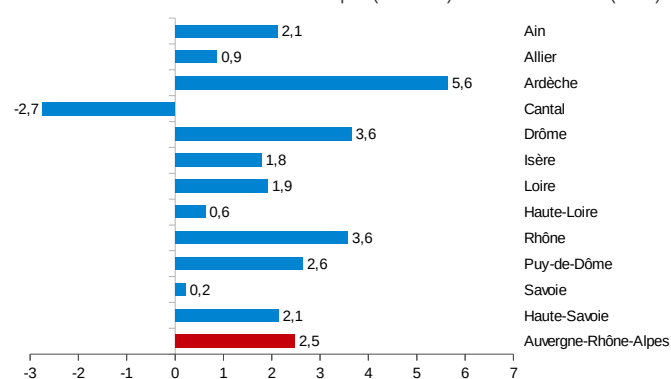
p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

4 Toutes catégories confondues, le nombre de chômeurs continue d'augmenter

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat. ABC) entre 2016 et 2017 (en %)



Sources : Pôle emploi ; Dares

Démographie des entreprises

Fort dynamisme des créations de micro-entreprises

En 2017, les créations d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes retrouvent presque leur niveau de 2010. Elles sont en nette accélération par rapport à 2016, notamment grâce au dynamisme des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur. Les défaillances d'entreprises sont de moins en moins nombreuses.

Annelise Robert, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2017, 70 160 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes dans l'ensemble de l'économie marchande hors secteur agricole. Ce seuil n'avait plus été atteint depuis 2010. Les immatriculations régionales sont en nette accélération de + 8,0 % par rapport à 2016 (*figure 1*), après une augmentation de + 3,8 % entre 2015 et 2016. Cette croissance est plus soutenue qu'en France métropolitaine (+ 6,8 % après + 5,6 %). Les créations sous le statut de micro-entrepreneur sont les plus nombreuses (39 %), suivies des immatriculations de sociétés (31 %) et des entreprises individuelles (30 %) (*figure 2*).

Des créations en hausse dans presque tous les départements

Seul le département de l'Allier enregistre moins d'immatriculations d'entreprises en 2017 qu'en 2016 (- 0,5 %). À l'inverse, le Rhône, qui comptabilise le tiers des créations de la région, connaît la plus forte croissance (+ 12,7 %). Les créations dans le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire ainsi que le Cantal repartent à la hausse après plusieurs années de repli.

Le statut de micro-entrepreneur attire à nouveau

Les créations sous le statut de micro-entrepreneur accélèrent fortement et soutiennent la progression globale. Elles repartent en effet à la hausse à un rythme élevé de + 11,2 % après une baisse de - 3,2 % en 2016. En excluant ce statut, les immatriculations régionales n'augmentent que de + 6,0 % (*figure 3*). Les créations sous forme de sociétés

croissent à un rythme un peu moins élevé en 2017 (+ 6,5 %) qu'en 2016 (+ 7,8 %), mais toujours plus rapidement qu'en métropole (+ 4,8 %). Les immatriculations d'entreprises individuelles progressent également à un rythme ralenti par rapport à 2016 (+ 5,6 % après + 9,7 %).

Les services aux entreprises, principal moteur des créations d'entreprises

Un tiers des créations d'entreprises concernent les services aux entreprises. Ce secteur, moteur du dynamisme des créations d'entreprises, a plus que doublé son rythme de croissance entre 2016 et 2017 (+ 14,5 % après + 7,0 %). La hausse concerne tous les types de statut d'entreprises (*figure 4*).

Les créations d'entreprises de services aux particuliers augmentent de + 6,7 % en 2017. Cette croissance concerne toutes les catégories sauf les entreprises individuelles (- 1,2 %).

Les immatriculations dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration représentent plus d'un quart des créations régionales. Elles augmentent de + 6,0 % en 2017, presque au même rythme que l'année précédente. Ce sont essentiellement les nombreuses immatriculations sous le régime de micro-entreprise qui tirent la croissance du secteur.

Le secteur de la construction reprend un peu de vigueur en 2017 (+ 1,9 % après - 5,6 % en 2016). Le nombre de créations de micro-entreprises dans la construction a été divisé par cinq

depuis 2012, les autres statuts sont à l'inverse en nette accélération.

L'industrie, représentant 5 % des créations régionales, marque le pas en 2017. Les créations dans ce secteur diminuent de - 2,0 % après une hausse de + 3,6 % en 2016, alors qu'au niveau métropolitain, le rythme est constant (+ 2,0 %). Dans la région, seules les créations d'entreprises individuelles industrielles sont en augmentation en 2017.

Des défaillances régionales moins nombreuses

En 2017, 6 500 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 4,3 % de moins qu'en 2016 (*figure 5*). La diminution du nombre de défaillances se poursuit mais à un rythme moins rapide que l'an dernier (- 9,5 %) et que celui du niveau national (- 6,0 % en 2017). Elle tient essentiellement aux fortes baisses enregistrées dans les secteurs de la construction (- 13,0 %) et des services aux entreprises (- 9,1 %), tandis que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur du transport, commerce, restauration et hébergement, qui représentent 40 % des défaillances de la région, se stabilise (*figure 6*).

Les départements du Cantal, de la Haute-Loire et des Savoie enregistrent plus de défaillances en 2017 qu'en 2016, les autres départements en déclarent moins. La Drôme est le département affichant la plus forte diminution (- 7,1 %). L'Isère et le Rhône rassemblent 44 % des défaillances régionales. ■

Pour en savoir plus

- « Conjoncture régionale », Tableau de bord de conjoncture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, thème Entreprise

1 Le régime de micro-entrepreneur booste les créations d'entreprises

Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Ain	7,9	4,0	- 1,4	4 310	3,0
Allier	- 2,9	- 6,3	14,1	1 730	- 0,5
Ardèche	2,6	4,0	- 0,8	2 359	2,0
Cantal	- 2,4	0,0	13,9	615	2,0
Drôme	3,2	- 0,7	5,6	4 373	2,7
Isère	6,3	6,7	11,1	11 001	8,4
Loire	5,6	7,2	6,3	5 326	6,4
Haute-Loire	5,8	- 0,2	13,4	1 206	5,1
Puy-de-Dôme	7,7	10,7	10,7	4 285	9,8
Rhône	4,4	11,3	20,2	23 368	12,7
Savoie	14,6	1,7	1,0	4 275	5,3
Haute-Savoie	14,5	0,7	4,9	7 312	6,7
Auvergne-Rhône-Alpes	6,5	5,6	11,2	70 160	8,0
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6	575 200	6,8

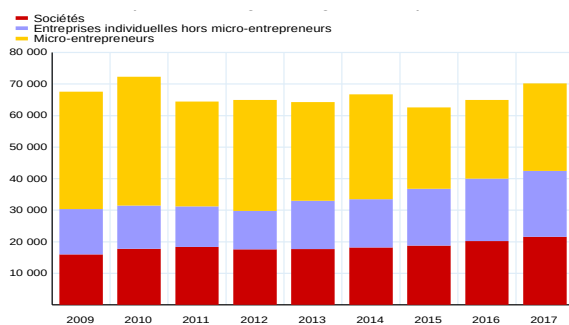
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

2 Le nombre de créations d'entreprises approche son plus haut niveau

Créations d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes



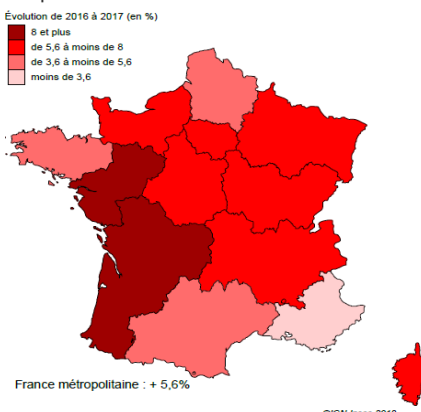
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

3 Les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs augmentent de 6 % en Auvergne-Rhône-Alpes

Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs



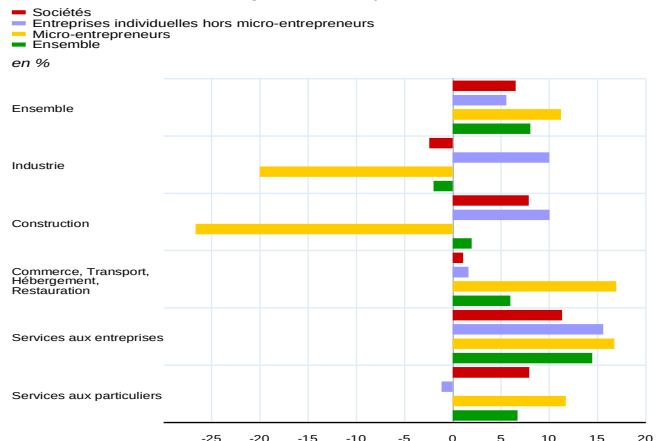
Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs

Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

4 Les créations de micro-entreprises reculent dans l'industrie et la construction

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes



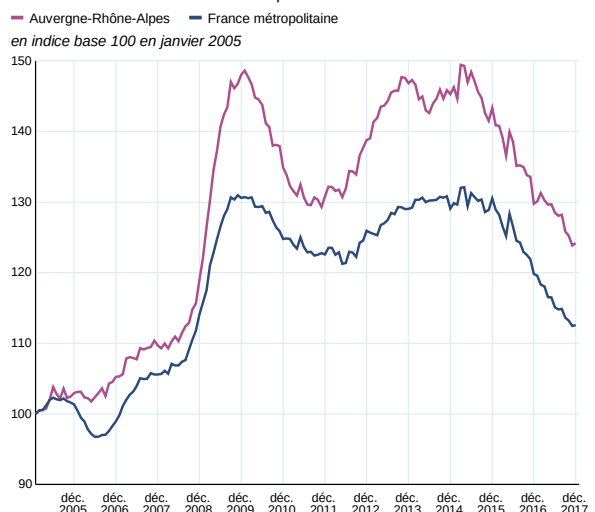
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

5 Les défaillances d'entreprises en baisse depuis trois ans

Évolution des défaillances d'entreprises

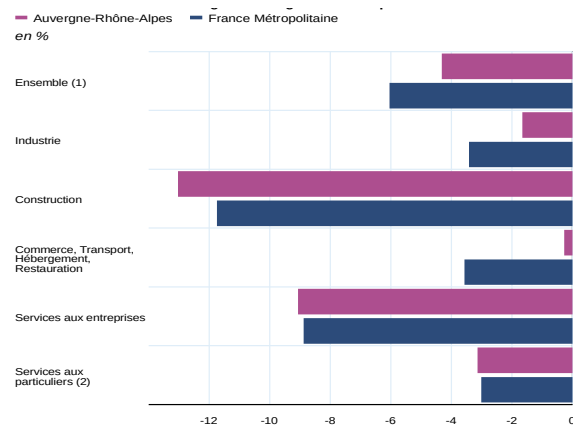


Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20.03.2018)

6 Forte diminution des défaillances dans la construction

Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2016 et 2017



(1) : y compris agriculture

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20.03.2018)

Construction

Le secteur confirme sa reprise

Dans le résidentiel, l'activité de construction se rapproche du haut niveau du début des années 2010 tandis que les ventes plafonnent. La construction de locaux continue à progresser. Le chiffre d'affaires de l'entretien-rénovation augmente. Avec des carnets de commandes en hausse modérée, les travaux publics voient leur activité repartir. La production de matériaux est supérieure à celle de 2016. La conjoncture profite néanmoins peu à l'emploi salarié de la construction, mais l'intérim et les créations d'entreprises progressent.

Julie Brun, Cerc Auvergne-Rhône-Alpes – Yves Pothier, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Hausse de la construction de logements neufs

La construction de logements progresse pour la deuxième année consécutive, avec 56 900 logements commencés en 2017 (+ 9 % par rapport à 2016). Cette croissance repose sur l'habitat individuel pur (+ 16 %) et le collectif (+ 7 %) tandis que le nombre de maisons individuelles groupées mises en chantier reste stable. De nombreux nouveaux projets voient le jour avec 70 200 logements autorisés en 2017 (*figure 1*), soit 10 % de plus qu'en 2016. Le cumul annuel des autorisations se rapproche ainsi du point haut des années 2011-2012 (*figure 2*). L'habitat collectif connaît la plus forte augmentation (+ 13 %). Les autorisations de maisons s'accroissent de + 10 % en individuel pur et diminuent de - 1 % en individuel groupé.

En revanche, les ventes de logements neufs, qui s'affichaient en progression depuis trois ans, plafonnent en 2017 (*figure 3*). Ainsi, 19 400 maisons et appartements sont réservés au cours de l'année (1 % de moins qu'en 2016). Les réservations d'appartements se replient de - 2 % alors que les réservations de maisons continuent de progresser (+ 9 %). Les prêts à taux zéro (PTZ), destinés aux primo-accédants achetant un logement neuf, progressent de + 4 %, soit 15 300 PTZ en 2017.

Ce climat des affaires globalement peu dynamique incite les promoteurs à la prudence. Les mises en vente se replient ainsi de - 6 % par rapport à 2016 et concernent 18 800 logements. La tendance reste positive pour les maisons (+ 6 %) alors qu'elle s'oriente à la baisse pour les appartements (- 7 %). Avec un niveau de ventes légèrement inférieur à celui des réservations, et proche de celui des mises en vente, les stocks évoluent peu. Dans les catalogues des promoteurs, 17 600 références sont disponibles en décembre 2017, soit une croissance de + 0,1 %

par rapport à fin 2016. Le stock se réduit en collectif et progresse pour les maisons.

Dans le parc social, 15 300 logements sont agréés en 2017, en retrait de - 5 % par rapport à 2016. Parmi eux, 13 900 logements sont financés en vue d'une construction, qui sera réalisée soit directement par des bailleurs sociaux, soit par des promoteurs dans la cadre de la vente en état futur d'achèvement (Vefa).

La construction de locaux en progression

Comme pour les logements, la construction de locaux non résidentiels est bien orientée. En 2017, 4,7 millions de m² de plancher sont autorisés, soit + 2,5 % par rapport à 2016, alors qu'au plan national l'évolution est légèrement négative (*figure 4*). Les surfaces autorisées pour l'hébergement hôtelier, les bureaux ou le commerce progressent vivement (*figure 5*).

Une activité en hausse dans l'entretien-rénovation

Selon les estimations provisoires des cellules économiques régionales de la construction, le chiffre d'affaires du secteur de l'entretien-rénovation progresse de + 1,5 % en volume en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017. Il atteint 9,6 milliards d'euros, soit 56 % de l'activité de la construction.

Les travaux d'entretien et de rénovation sont soutenus par les pouvoirs publics à travers plusieurs dispositifs dont la tendance s'inscrit à la hausse en 2017.

Dans le parc privé, le montant des aides aux propriétaires accordées par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) progresse de + 6 %. Il s'élève à 58 millions d'euros, consacrés à la rénovation de 9 200 logements.

Le programme « Habiter Mieux » vise à aider les propriétaires modestes en situation de précarité énergétique à entreprendre des travaux de rénovation énergétique de leurs logements. Ses subventions augmentent de + 29 % en 2017. Elles atteignent 12 millions d'euros répartis sur 6 100

logements. Les éco-prêts à taux zéro, distribués par les établissements bancaires pour financer des travaux de rénovation énergétique, progressent de + 16 %. Ce dispositif a bénéficié à 3 100 ménages en 2017.

Dans le parc social, les agréments portant sur des acquisitions dans le parc privé avec amélioration se replient de - 8 % et concernent 1 400 logements. L'éco-PLS, distribué par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), est un des dispositifs mobilisés par les bailleurs sociaux pour la rénovation thermique de leur parc. Ses montants augmentent de + 11 % et concernent 4 600 logements en 2017.

L'activité progresse dans les travaux publics et les matériaux

Selon la Cellule régionale de la construction, les carnets de commande des travaux publics se garnissent au dernier trimestre et correspondent à plus de 4 mois d'activité.

L'industrie des matériaux connaît une progression modérée. Les productions de béton prêt à l'emploi et de granulats augmentent respectivement de + 3 % et + 5 %. La consommation de ciment, cumulée de janvier à juillet 2017 (dernière donnée disponible) est en hausse de 1,5 % par rapport à la même période de 2016.

Hausse marquée de l'intérim et des créations d'entreprises

Le secteur emploie 175 200 salariés, en progression de + 1,7 % par rapport à 2016. En revanche, le nombre moyen d'intérimaires en 2017 augmente franchement (+ 15 %), pour un volume de 16 100 équivalents temps plein. Inversement, le nombre de demandeurs d'emploi poursuit à fin décembre son recul sur un an (- 7 %). La création d'entreprises est en hausse de + 9 % avec 6 600 nouvelles immatriculations (hors micro-entreprises) dans le secteur en 2017. A contrario, les défaillances reculent nettement de - 25 %.

Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>
- Cerc – Observatoire régional du BTP : www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr

1 Les autorisations de logements progressent de 10 %

Logements autorisés par département

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (%)
Ain	6 000	+ 5,9	- 6,7
Allier	900	+ 1,3	- 10,0
Ardèche	2 800	+ 46,7	- 4,4
Cantal	700	+ 16,3	- 4,5
Drôme	4 000	+ 18,9	- 5,1
Isère	11 400	+ 21,9	- 0,4
Loire	2 900	- 14,2	- 6,6
Haute-Loire	1 000	+ 3,8	- 7,2
Puy-de-Dôme ⁽¹⁾	4 300	+ 22,1	- 1,9
Rhône	17 300	+ 6,3	- 2,7
Savoie	5 700	+ 24,1	- 0,4
Haute-Savoie	13 500	+ 0,7	+ 3,3
Auvergne-Rhône-Alpes	70 200	+ 10,3	- 2,2
France métropolitaine	482 600	+ 8,0	- 2,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

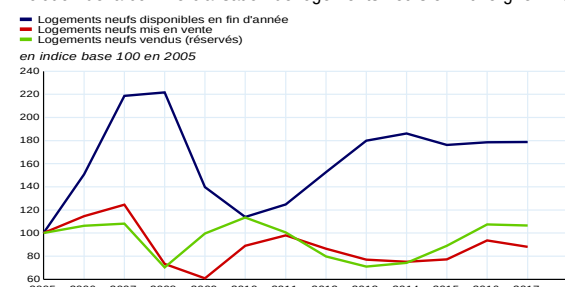
Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine

Source : SDES, Sit@del2, extraction au 28 mars 2018

3 Le marché des logements neufs reste stable

Évolution de la commercialisation de logements neufs en Auvergne-Rhône-Alpes



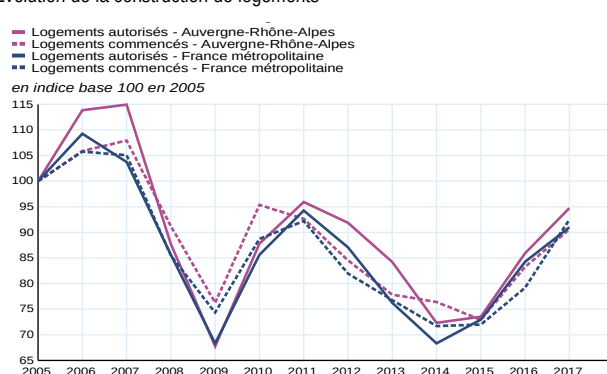
Note : données redressées pour 2017.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

2 La construction de logements au plus haut depuis 2011

Évolution de la construction de logements



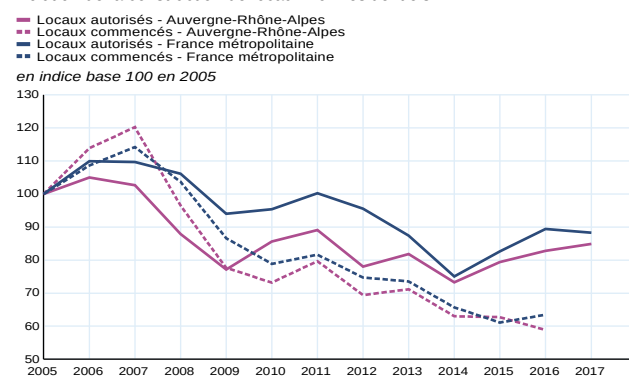
Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018

4 La construction de locaux continue à progresser doucement

Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018

5 Bureaux, commerces et hôtels tirent la croissance

Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

	Auvergne-Rhône-Alpes			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2017 (milliers de m²)	Évolution 2017/2016 (%)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) (%)	Évolution 2017/2016 (%)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) (%)
Artisanat	225	+ 1,4	- 1,3	+ 5,1	- 3,1
Bureaux	698	+ 22,4	+ 0,7	+ 7,9	- 3,3
Commerce	636	+ 14,7	- 1,3	- 0,6	- 0,5
Entrepôt	673	- 0,9	+ 6,8	- 3,6	+ 8,2
Exploitation agricole ou forestière	969	- 7,1	- 1,1	- 5,4	- 4,0
Hébergement hôtelier	220	+ 26,4	+ 7,5	+ 11,7	+ 2,2
Industrie	535	- 3,7	- 4,9	- 6,8	- 1,8
Service public ou d'intérêt collectif	755	- 5,4	- 6,9	+ 0,6	- 7,8
Ensemble	4 711	+ 2,5	- 1,5	- 1,3	- 2,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018.

Transports

Un secteur d'activité bien orienté

Avec la reprise économique, la croissance des immatriculations de véhicules neufs s'accélère et elles atteignent un niveau élevé. Le trafic aérien connaît une année record en termes de passagers transportés. Le transport routier sur longues distances de marchandises sous pavillon français se redresse, fortement porté par les échanges intra-régionaux.

Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Après une année 2016 marquée par un cours moyen du pétrole brut au plus bas, celui-ci augmente de près de 25 % en 2017. Il atteint ainsi un prix légèrement supérieur à celui de 2015. En conséquence le coût des carburants connaît une hausse de + 11 % pour l'essence et de + 18 % pour le gazole, dont la fiscalité s'aligne progressivement sur celle du sans-plomb.

Des immatriculations de véhicules neufs en nette hausse

En 2017, 237 000 véhicules particuliers neufs ont été immatriculés en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une augmentation de + 7,4 % (*figure 1*), supérieure à celle observée au plan national (+ 4,8 %). Tous les départements de la région enregistrent une progression par rapport à 2016. La hausse est supérieure à la moyenne régionale dans la Drôme, le Puy-de-Dôme et surtout dans le Rhône (*figure 2*). À l'opposé, la Savoie connaît une augmentation contenue (+ 2,2 %).

La part des véhicules d'entreprises et des loueurs progresse de 2,8 points par rapport à 2016, pour atteindre près de 45 % des ventes de voitures particulières neuves. Ce segment en pleine expansion connaît une hausse annuelle de + 14,5 %.

Le marché des véhicules professionnels est en forte croissance. Les ventes de véhicules utilitaires légers (poids inférieur à 3,5 tonnes) augmentent de + 9,8 %. Tous les départements de la région sont orientés à la hausse, de + 6 % pour l'Isère à + 25 % pour la Haute-Loire. Les immatriculations de véhicules industriels à moteur progressent de + 16,9 %, contre + 6,9 % au

plan national. Enfin les ventes d'autobus et d'autocars augmentent de + 19 %.

Des émissions de CO₂ qui repartent légèrement à la hausse

L'impact du « dieselgate », associé à la montée en puissance des préoccupations sanitaires et environnementales, conduit à un moindre intérêt pour le gazole. Sur le marché des véhicules particuliers (78 % des ventes de véhicules neufs en Auvergne-Rhône-Alpes), les immatriculations de motorisations diesel reculent de - 2 % au profit des véhicules essence (+ 14 %). Ces derniers représentent ainsi la moitié des véhicules particuliers. Les ventes de voitures électriques pures ou hybrides augmentent, mais elles ne représentent qu'un peu plus de 5 % de part de marché. En conséquence, les émissions moyennes de CO₂ des véhicules particuliers neufs progressent légèrement (+ 0,3 gramme) pour la région et se situent à 112 grammes par kilomètre. En effet, le niveau moyen des émissions des voitures neuves est un peu plus important pour les motorisations essence que pour les diesel.

Un trafic aérien record

Le transport aérien signe une année record tant au plan international, national que régional. En 2017, 11,4 millions de passagers ont été enregistrés dans les aéroports de la région (*figure 3*), soit une hausse annuelle de + 6,5 % (contre + 5,8 % pour la France métropolitaine). L'essentiel du trafic concerne Lyon-Saint Exupéry (10,3 millions de passagers), qui a ouvert 10 nouvelles lignes en 2017.

Le trafic international, qui concerne 67 % des passagers, progresse de + 7,3 %. Les lignes à bas coût représentent un tiers des voyageurs. Elles connaissent une augmentation annuelle du nombre de passagers de + 9,2 % (*figure 4*).

Le fret aérien de la plate-forme de Lyon-Saint Exupéry, avec 55 400 tonnes transportées, diminue légèrement par rapport à 2016 (- 1,2 %), mais demeure toujours à un niveau élevé.

Le transport routier de marchandises des transporteurs français se redresse

Après plusieurs années de repli, le transport routier national de marchandises se redresse en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 29 160 millions de tonnes-kilomètres (*figure 5*), les flux du pavillon hexagonal sur les routes de la région augmentent de + 9,2 % par rapport à 2016. Les flux entrants représentent un tiers du trafic et progressent de + 4,1 %. Les flux sortants, avec un niveau équivalent, sont en hausse de + 5,3 %. Mais ce sont les échanges internes à la région qui enregistrent la plus forte progression annuelle (+ 19 %).

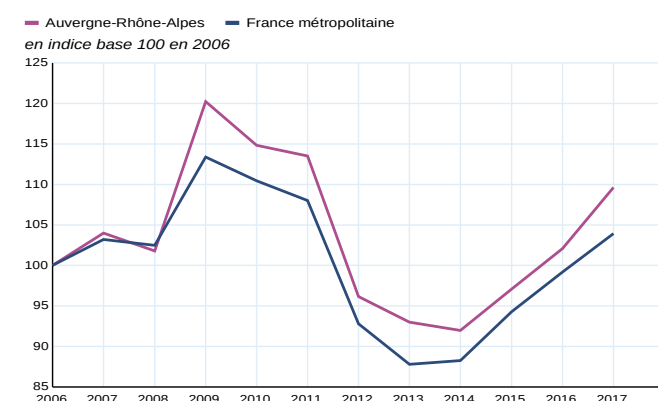
Le fret fluvial progresse de + 6,2 % sur le bassin Rhône-Saône, avec 5,2 millions de tonnes transportées en 2017. Cette augmentation est portée par le secteur des matériaux de construction. Toutefois, le secteur agro-alimentaire contribue au léger recul des résultats en tonnes-kilomètres (- 1,5 %), notamment en raison de la baisse du transport de céréales (dont le trafic se réalise sur des distances de plus de 500 kilomètres). ■

Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

1 Les ventes de voitures accélèrent

Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes

Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV

3 Le trafic aérien progresse de + 6,5 %

Passagers des aéroports

en %

	Auvergne-Rhône-Alpes			France métropolitaine	
	Passagers 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Lignes nationales	3 704 066	+ 5,0	- 0,4	+ 3,4	+ 1,0
Lignes internationales	7 607 006	+ 7,3	+ 3,8	+ 6,8	+ 3,5
Transit	53 906	- 6,6	- 15,3	- 12,3	- 7,6
Total	11 364 978	+ 6,5	+ 2,1	+ 5,8	+ 2,7
dont lignes à bas coût (low cost)	3 744 711	+ 9,2	+ 11,1	+ 11,3	+ 10,5
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	32,9	///	///	///	///

Note : données brutes

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

2 Les immatriculations de véhicules neufs progressent dans tous les départements

Immatriculations de véhicules neufs par département et catégorie de véhicules

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Ain	18 471	+ 5,3	3 518	+ 10,8	479	- 6,1	22 501	+ 5,8
Allier	8 626	+ 4,8	1 739	+ 7,6	259	- 3,7	10 627	+ 5,1
Ardèche	7 161	+ 4,0	1 617	+ 21,4	277	+ 40,6	9 133	+ 7,5
Cantal	4 022	+ 5,5	1 040	+ 19,1	242	+ 41,5	5 328	+ 9,3
Drôme	14 314	+ 7,6	3 724	+ 8,3	692	+ 14,8	18 840	+ 8,5
Isère	33 951	+ 5,7	8 182	+ 6,3	687	+ 10,3	42 989	+ 6,0
Loire	19 070	+ 4,7	5 074	+ 13,8	621	+ 14,2	24 811	+ 6,5
Haute-Loire	5 204	+ 5,2	1 479	+ 24,7	219	- 19,2	6 940	+ 7,9
Puy-de-Dôme	17 853	+ 7,9	4 341	+ 10,0	578	+ 27,3	22 858	+ 8,9
Rhône	61 281	+ 13,3	19 130	+ 9,5	1 946	+ 35,4	82 680	+ 12,7
Savoie	15 612	+ 2,2	4 330	+ 7,7	549	+ 10,9	20 526	+ 3,6
Haute-Savoie	31 402	+ 5,7	5 370	+ 7,3	493	+ 10,0	37 344	+ 6,0
Auvergne-Rhône-Alpes	236 967	+ 7,4	59 547	+ 9,8	7 042	+ 16,9	304 577	+ 8,1
France métropolitaine	2 079 511	+ 4,8	436 929	+ 7,1	51 756	+ 6,9	2 574 534	+ 5,2

Note : données brutes

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

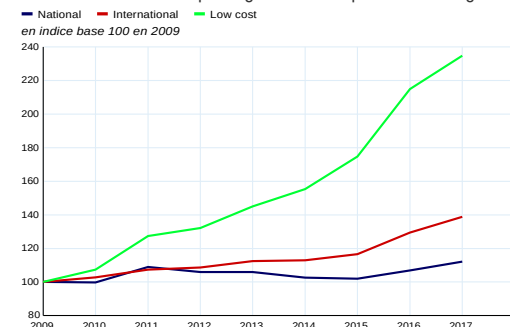
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV

4 Le trafic aérien porté par l'international et le low cost

Évolution du nombre de passagers des aéroports en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Union des aéroports français

5 Un fret routier de 30 millions de tonnes-kilomètres

Transport de marchandises par la route

en %

Auvergne-Rhône-Alpes	2017 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (1)
Entrées dans la région	9 574	- 3,5
Sorties de la région	9 549	- 3,8
Intérieur de la région	10 063	+ 5,6

p : données provisoires

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête transport routier de marchandises

Tourisme

Une fréquentation touristique record

En 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes, la fréquentation touristique dépasse 36 millions de nuitées, niveau record de la décennie. Elle progresse de manière importante dans les campings (+ 4,9 %) et reste stable dans les hôtels (+ 0,3 %).

Jean-Pierre Bini, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2017, les hôtels et les campings de la région comptabilisent 36 millions de nuitées, soit une progression de + 1,8 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'un niveau record depuis 2010 (*figure 1*). Cette croissance est cependant moins marquée qu'au niveau national (+ 5,2 %). En effet, l'Île-de-France bénéficie du retour de la clientèle étrangère et contribue fortement à cette embellie, avec une progression de + 11 % dans les hôtels.

La fréquentation hôtelière se stabilise

La fréquentation des hôtels de la région est stable par rapport à 2016 (+ 0,3 %), après deux années de hausse (*figure 2*). Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région métropolitaine en nombre de nuitées (23,7 millions), loin derrière l'Île-de-France (68 millions) et juste devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (22,8 millions).

La forte baisse du nombre de nuitées en Savoie (- 6,2 %) et en Haute-Savoie (- 2,0 %) s'explique par une diminution de l'offre en chambres. En effet, seize établissements de ces départements, de taille importante, ont changé la nature de leurs services en 2017 et ont quitté le champ des hôtels. Ainsi le nombre de chambres offertes a chuté de - 1,7 % dans la région. Le taux d'occupation dans les hôtels est par conséquent en hausse. Il s'élève à 57 % sur l'année 2017, soit 1,6 point de plus qu'en 2016. Il reste inférieur de 4,2 points au taux d'occupation hexagonal, qu'il ne dépasse traditionnellement qu'au cours du premier

trimestre de l'année (*figure 3*). À l'inverse des Savoie, la fréquentation hôtelière est en forte hausse en Haute-Loire (+ 5,8 %), dopée par la première saison du spectacle Puy de lumières et le passage du Tour de France en juillet. Elle augmente nettement dans les autres départements, à l'exception du Cantal (- 3,7 %).

La part de la clientèle d'affaires continue de progresser (+ 0,7 point) mais nettement moins qu'en 2016 (+ 3 points). L'Isère enregistre la plus forte hausse (+ 2,2 points), au contraire du Rhône dont la part baisse de - 0,6 point. Elle reste néanmoins la plus élevée des départements de la région (65 % des nuitées sont à but professionnel).

Les touristes britanniques et belges restent les deux premières clientèles étrangères des hôtels de la région en 2017, même si leur fréquentation diminue (respectivement - 12 % et - 7 %). La plus forte progression concerne la clientèle en provenance de Russie (+ 22 %) ou des États-Unis (+ 18 %).

Les hôtels classés 4 et 5 étoiles affichent la plus forte hausse en termes de nuitées (+ 8,4 %), comme les années précédentes (*figure 4*). Ces hôtels de luxe représentent 22 % des nuitées de la région. A contrario, la diminution est marquée dans les hôtels classés 1 et 2 étoiles (- 4,9 %).

Une fréquentation touristique en forte hausse dans les campings

La fréquentation des campings augmente par rapport à l'année précédente, en

Auvergne-Rhône-Alpes (+ 4,9 %) comme en France. Bénéficiant de bonnes conditions météorologiques en 2017, l'hôtellerie de plein air régionale a comptabilisé 12 millions de nuitées, un nouveau record depuis 2010. Auvergne-Rhône-Alpes est la quatrième région métropolitaine en nombre de nuitées, derrière les trois autres régions du sud (hors Corse).

L'augmentation des nuitées dans les campings est un peu plus importante pour la clientèle française (+ 5,3 %) qu'étrangère (+ 4,2 %). Les touristes néerlandais restent de très loin les premiers clients étrangers des campings de la région (53 % des nuitées). Les Allemands arrivent en deuxième position, grâce à une forte progression (+ 25 %). Ils dépassent les Belges qui occupaient cette place auparavant. La clientèle britannique recule (- 13 %), après sa fréquentation record de 2016 due à l'Euro.

Si la progression de la fréquentation est importante en Ardèche (+ 10 %), la hausse est plus modérée dans la plupart des autres départements de la région (*figure 5*). Le nombre de nuitées est même stable en Savoie, dans l'Allier et dans le Rhône, et recule dans le Cantal (- 6,7 %).

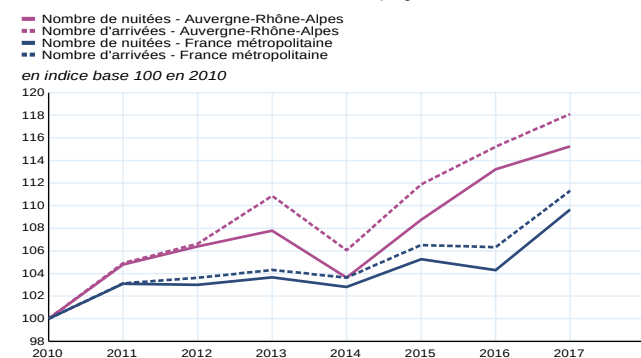
Comme dans les hôtels, l'attrait vers les campings les mieux classés (de 3 à 5 étoiles) se confirme (*figure 6*). Dans ces derniers, qui représentent 7 nuitées sur 10 dans la région, la fréquentation progresse de + 6,9 %.

Pour en savoir plus

- Données du tourisme sur Internet : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=67>

1 Un nouveau record de fréquentation en 2017

Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

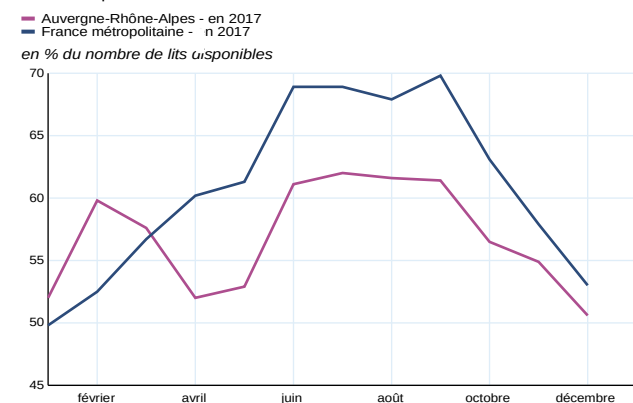


Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 La fréquentation est élevée dans les hôtels de la région en hiver

Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données 2017 définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Les campings ardéchois tirent la croissance régionale

Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part des nuitées effectuées en 2017 (%)	
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016 (%)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) (%)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Ain	574	+ 2,7	+ 3,8	45,6	34,5
Allier	313	+ 0,3	+ 3,4	22,7	33,4
Ardèche	4 505	+ 10,0	+ 1,6	38,2	50,9
Cantal	329	- 6,7	+ 0,8	20,9	35,4
Drôme	1 757	+ 3,4	+ 2,4	43,1	42,2
Isère	900	+ 4,0	+ 0,9	41,8	41,0
Loire	140	+ 3,6	+ 3,4	30,8	32,6
Haute-Loire	276	+ 2,0	+ 3,0	33,0	31,1
Puy-de-Dôme	1 022	+ 4,0	+ 1,2	19,9	43,0
Rhône	206	- 0,7	+ 1,6	42,5	44,1
Savoie	736	+ 0,2	+ 1,2	30,7	20,9
Haute-Savoie	1 545	+ 2,0	+ 1,4	37,2	31,9
Auvergne-Rhône-Alpes	12 304	+ 4,9	+ 1,7	36,4	41,7
France métropolitaine	123 971	+ 5,5	+ 1,0	31,3	52,0

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016, le mois d'avril a été estimé car la saison d'été recouvrait alors uniquement les mois de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Le nombre de nuitées se stabilise dans les hôtels

Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part des nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère (%)
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016 (%)	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) (%)	
Ain	1 335	+ 4,9	+ 2,5	24,9
Allier	830	+ 2,0	- 0,2	10,7
Ardèche	635	+ 3,0	+ 2,0	21,7
Cantal	487	- 3,7	+ 0,2	8,9
Drôme	1 245	+ 2,7	+ 0,6	21,7
Isère	2 557	+ 1,2	+ 0,8	25,5
Loire	721	+ 1,3	- 2,5	14,3
Haute-Loire	340	+ 5,8	- 0,5	12,3
Puy-de-Dôme	1 968	+ 3,2	+ 0,5	13,6
Rhône	5 549	+ 2,8	+ 3,7	22,6
Savoie	3 451	- 6,2	+ 1,2	35,9
Haute-Savoie	4 628	- 2,0	+ 1,1	36,1
Auvergne-Rhône-Alpes	23 745	+ 0,3	+ 1,5	25,7
France métropolitaine	209 934	+ 4,9	- 0,2	36,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Les hôtels haut de gamme continuent à progresser

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	6 985	56 235	- 4,9	- 2,8
3 étoiles	8 813	78 477	- 0,6	+ 4,7
4-5 étoiles	5 125	53 326	+ 8,4	+ 9,8
Non classés	2 822	21 896	+ 2,6	+ 17,0
Total	23 745	209 934	+ 0,3	+ 4,9

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Trois nuitées sur quatre se font dans des campings d'au moins 3 étoiles

Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 738	15 871	- 0,6	- 3,2
3-4-5 étoiles	9 584	102 398	+ 6,9	+ 8,0
Non classés	982	5 702	- 3,1	- 9,0
Total	12 304	123 971	+ 4,9	+ 5,5

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016, le mois d'avril a été estimé car la saison d'été recouvrait alors uniquement les mois de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Conjoncture agricole

Une embellie sur fond de faiblesse des prix

De fortes gelées tardives puis un été particulièrement chaud et un automne sec marquent la météo 2017. La qualité des céréales ne compense pas la faiblesse des prix depuis maintenant trois ans. La production de vin, de bonne qualité, est la plus faible depuis 60 ans. Certains fruits souffrent de la grêle et de la sécheresse et les prix ne sont pas toujours au rendez-vous. La collecte de lait de vache se redresse et les prix sont rémunérateurs. Une demande dynamique en bovins maigres destinés à l'engraissement maintient de bons prix.

David Drosne, Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

Après un hiver sec, le printemps débute en avance mais il est contrarié en avril par de fortes gelées et une sécheresse. Le retour de conditions normales en mai est bénéfique aux cultures. L'été chaud accentue le déficit hydrique qui se prolonge tout l'automne. Il faut attendre décembre pour retrouver des pluies bénéfiques pour les sols et la végétation (*figure 1*).

Rendements corrects et belle qualité pour les céréales et oléoprotéagineux

La récolte de céréales (blé, orge, maïs...) et oléoprotéagineux (colza, tournesol...) bénéficie de bons rendements et d'une belle qualité. L'avance végétative du maïs est particulièrement marquée. Le rendement régional est de 99 quintaux à l'hectare, légèrement supérieur à la moyenne quinquennale. Toutefois, les prix restent bas et baissent encore de 10 % pour le blé et le maïs sur un an (*figure 2*). Ceci s'explique par une offre et des stocks mondiaux importants, ainsi que par un euro relativement fort par rapport au dollar. Les exportations de blé tendre français sont faibles (- 25 % sur un an).

La fin des quotas sucriers a été anticipée par les producteurs de betteraves qui cultivent en région 15 % de surfaces supplémentaires. Les prix sont désormais susceptibles d'être plus volatiles.

La sécheresse estivale impacte fortement la production fourragère, notamment dans la Drôme, la Loire et le Rhône mais surtout en Ardèche, où le déficit de production atteint 42 %.

Des vendanges de qualité mais des volumes historiquement bas

Une météo très défavorable (gel tardif, grêle, sécheresse) a induit une production

de vin historiquement faible en région (- 20 % par rapport à la moyenne quinquennale) comme en France (- 21 %), que ne compensera pas la promesse d'un très beau millésime.

Les exports de vins français sont en hausse de 5 % sur un an et les imports sont stables. En particulier, le Beaujolais bénéficie d'une belle progression à l'export (+ 13 % en volume et + 20 % en valeur sur un an). Le vin français reste privilégié sur le marché chinois (31 % du vin importé est français). Il est toutefois de plus en plus concurrencé, notamment par les vins australiens.

Un impact marqué de la météo sur les fruits et légumes

La météo est favorable à la maturation précoce des fruits, provoquant une présence simultanée sur les étals des fruits espagnols et français et une baisse des prix. Les abricots sont particulièrement concernés, la production régionale est supérieure de 9 % à la moyenne quinquennale mais les prix sont en baisse de 19 %. Le gel et la grêle altèrent certaines productions (pomme, poire et aussi parfois cerise) tandis que le manque de pluie limite le calibre de nombreux fruits.

Le prix du kiwi français est stable à un très bon niveau (42 % au-dessus de la moyenne quinquennale). Les cours des légumes d'automne et d'hiver sont bas et la demande est morose.

Un contexte favorable pour les produits laitiers

Après la crise laitière de 2015 et 2016, le prix du lait de vache atteint 0,38 € par litre en novembre, soit + 15,5 % sur 1 an (*figure 3*). Le lait de vache des départements savoyards est globalement

stable à 0,52 €/l. Le volume de collecte de lait s'oriente à la hausse en région à partir d'octobre.

Le beurre industriel passe de 3,2 à 5,5 €/kg au cours de l'année, avec un pic à 7,2 €/kg en octobre. Cette évolution s'explique par une demande mondiale accrue, une offre limitée et un marché soutenu du fromage et de la crème. Toutefois, le cours très bas de la poudre maigre de lait (1,5 €/kg en décembre) et la reprise de la collecte de lait dans l'Union européenne et en Nouvelle-Zélande risquent de faire pression à la baisse sur les prix en 2018.

Situation contrastée en fin d'année pour la filière viande

Les marchés sont dynamiques et les cours corrects en bovins maigres destinés à l'engraissement (*figure 4*) mais le marché de la viande bovine est plus mitigé en fin d'année. De plus, le projet d'accord entre l'Union européenne et le Mercosur inquiètent les producteurs.

Le scandale des œufs contaminés au fipronil à l'été 2017 a mis la sécurité alimentaire française en valeur, faisant doubler le cours des œufs.

L'embellie de fin 2016 et début 2017 sur le porc a nettement fléchi en cours d'année, suivant la baisse des exports vers la Chine et la consommation intérieure. Le prix moyen reste malgré tout 7 % au-dessus de 2016. L'année 2018 sera probablement à surveiller.

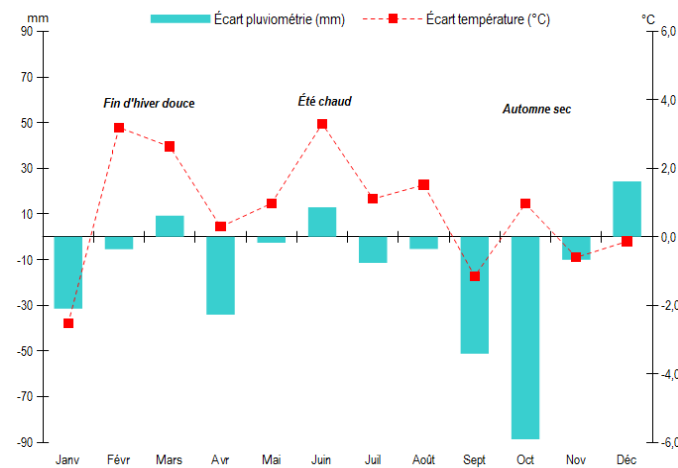
Le cours de l'agneau français se maintient à un bon niveau depuis juillet 2017 mais la consommation en baisse et la compétitivité néo-zélandaise rend l'avenir incertain. ■

Pour en savoir plus

- Site Internet du SSP : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- Site Internet de la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

1 Un printemps contrasté et une chaleur estivale

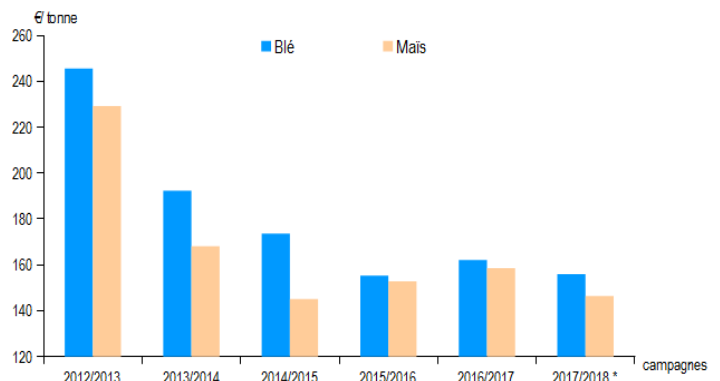
Écart de la pluviométrie et des températures 2017 par rapport aux normales saisonnières



Source : Météo France

2 Des prix toujours très bas pour les céréales

Cotation du blé tendre et du maïs grain



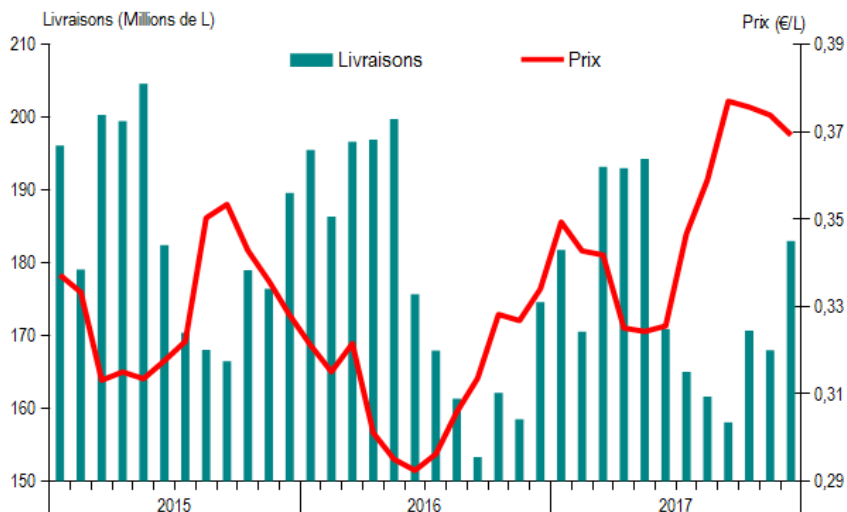
Note de lecture : les campagnes portent sur les périodes du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante.

* Pour la campagne 2017/2018, les données ne sont disponibles que sur 8 mois (jusqu'au mois de février 2018)

Source : FranceAgriMer, La Dépêche

3 Une meilleure valorisation du lait

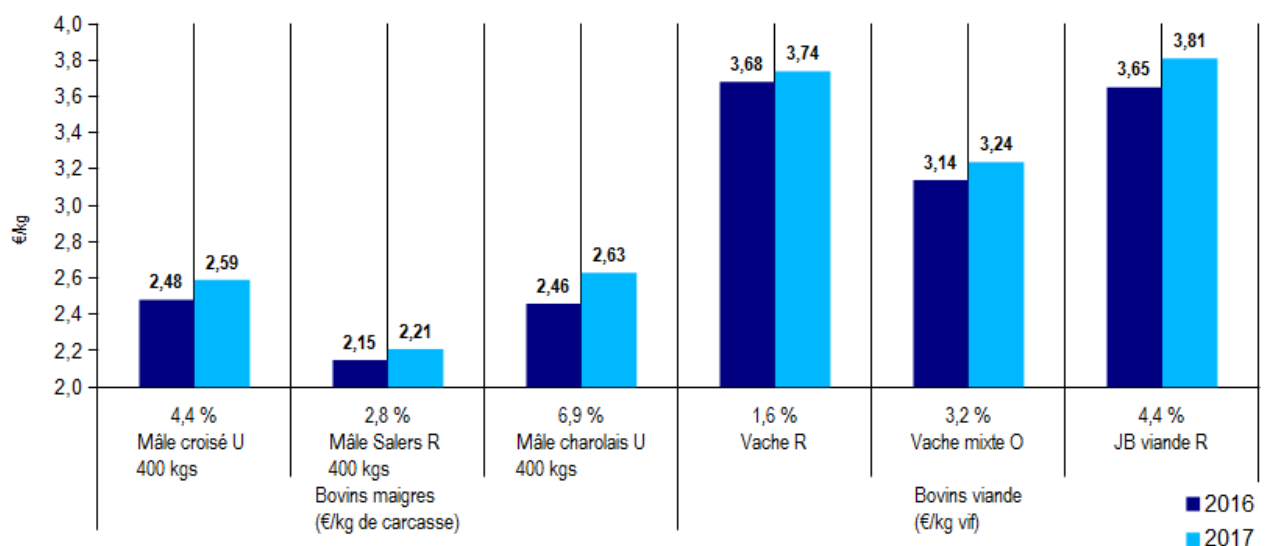
Livraison et prix moyen du lait de vache (hors AOP alpines) payé aux producteurs



Source : Enquête mensuelle SSP- FranceAgriMer - extraction du 07-03-2018

4 Une hausse dans toutes les catégories de viande bovine

Évolution des cotations annuelles des bovins maigres et des bovins viande (zone Centre-Est)



Sources : Commissions de cotation des bovins maigres de Clermont-Ferrand et de Dijon - FAM

Énergie-climat

Des émissions de particules fines en baisse

En 2017, les températures sont de nouveau supérieures à la moyenne et la pluviométrie est faible. La qualité de l'air, dont l'amélioration est observée depuis plusieurs années, est meilleure en 2017 que lors des millésimes antérieurs. La production d'électricité solaire, éolienne et issue du biogaz progresse, mais à un rythme inférieur à celui du niveau national. La filière biométhane connaît une croissance particulièrement forte dans la région.

Fabien Mulot, Yves Pothier, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Le soleil est particulièrement présent en 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes. L'ensoleillement moyen des 11 stations climatiques définies par Météo France dépasse de 13 jours celui d'une année normale de la période de référence 1981-2010 (*figure 1*). Les températures moyennes excèdent la normale pour la quatrième année consécutive (+ 0,8 degré en 2017). La pluviométrie est faible, inférieure de 8 jours à celle de la période de référence. Malgré un mois de décembre très arrosé, le cumul des précipitations accuse un déficit moyen de 18 % et jusqu'à 30 % en Ardèche. Lyon, Ambérieu-en-Bugey et Bourg-Saint-Maurice conjuguent fortes températures et faible pluviométrie alors qu'Aurillac et Saint-Étienne restent plus proches de la normale.

Moins de catastrophes naturelles

Seules 43 communes font l'objet d'arrêtés de catastrophe naturelle en 2017, presque uniquement suite à des inondations, un chiffre nettement inférieur à la moyenne des cinq dernières années (174 communes). Plus de la moitié des arrêtés correspondent à des crues exceptionnelles survenues en juin, provoquées par de violents orages, et touchant 23 communes du plateau du Devès et de la haute vallée de la Loire en Haute-Loire.

Diminution des polluants dans l'air

La qualité de l'air s'améliore dans la région, en 2017 comme depuis plusieurs années. Les dispositifs d'information ou d'alerte sont activés pendant 38 jours seulement, un chiffre inférieur de 40 % à la moyenne des cinq années antérieures (*figure 2*). En 2017, les conditions météorologiques favorables contribuent à une moindre utilisation des systèmes de chauffage, notamment au bois, et donc à une limitation du niveau des pollutions. La tendance de long terme s'explique davantage par l'évolution des comportements des entreprises et des particuliers, accompagnée par les dispositions

prises en place par les pouvoirs publics. En 2017, le secteur résidentiel est responsable de la moitié (47 %) des émissions de particules fines d'un diamètre inférieur à 10 micromètres (PM₁₀), essentiellement issues des appareils de chauffage au bois (*figure 3*). Le nombre d'épisodes de pollution liés à ces particules fines (27 jours), est inférieur à la valeur limite fixée par la Commission européenne à 35 jours par an, pour la première fois depuis 2007. En revanche, malgré la baisse des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂), ce polluant continue de dépasser les valeurs fixées par la réglementation. Particulièrement néfaste pour la santé et les écosystèmes, il est majoritairement émis par le secteur des transports (54 % des émissions en 2017), notamment les motorisations diesel. L'ozone dépasse aussi les valeurs limites, essentiellement dans le sud de la région et dans les massifs d'altitude.

Stabilité de la consommation d'électricité

Les températures élevées au cours de l'année entraînent une moindre consommation de chauffage. Par ailleurs, le caractère bissextile de 2016, rajoutant une journée en période hivernale, avait contribué à augmenter mécaniquement la période de chauffage. Pour autant, la consommation brute d'électricité reste très proche de celle de 2016, à 68 térawatts-heure. Auvergne-Rhône-Alpes représente 14 % de la consommation d'électricité de l'Hexagone.

Forte progression du biométhane

La production d'électricité éolienne progresse de 17 % par rapport à 2016, atteignant 1 008 gigawatts-heure (*figure 4*). De nouvelles installations sont déployées dans l'Ain et en Ardèche. La capacité de production augmente de 13 % (*figure 5*). Doté d'un régime des vents moins propice que la moyenne française, la région voit sa part dans le productible éolien hexagonal se réduire d'année en année (4 % en 2017).

La production d'électricité solaire s'accroît de 8 % par rapport à 2016 et s'établit à 891 gigawatts-heure. Cette augmentation s'explique par une croissance de 10 % de la puissance installée (*figure 6*) et un ensoleillement généreux. La progression des capacités est plus forte en Ardèche, dans la Drôme et la Loire. Toutefois, depuis plusieurs années, la puissance installée en Auvergne-Rhône-Alpes augmente moins qu'au niveau national. La région abrite 10 % des capacités photovoltaïques de l'Hexagone.

La production d'électricité issue de la bioénergie renouvelable est de 661 gigawatts-heure en 2017 (- 4 % par rapport à 2016). La puissance installée reste globalement identique à celle de l'an dernier et représente 9 % de la puissance installée nationale. Elle se décompose entre valorisation électrique des déchets ménagers, dont les capacités de production sont en baisse, bois et biogaz. Avec 54 installations produisant de l'électricité à partir du biogaz, la région voit sa puissance installée progresser de 3 % en 2017, contre 8 % en métropole. Auvergne-Rhône-Alpes produit 8 % de l'électricité issue du biogaz en France. La filière se décline également en énergie thermique. Six installations injectent du biométhane dans les réseaux de gaz naturel, après production et épuration de biogaz. Leur capacité est de 66 megawatts par an, plus du double de celle de 2016 (+ 154 % contre + 69 % en France continentale).

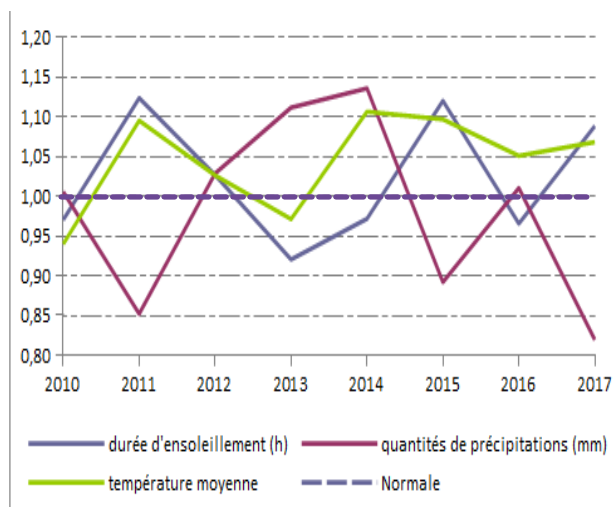
Avec une pluviométrie particulièrement faible, la production hydraulique est inférieure de 22 % à celle des cinq années antérieures. Les capacités ne connaissent pas d'évolution significative depuis la fin des années 1990. Les nombreux barrages d'Auvergne-Rhône-Alpes produisent 20 800 gigawatts-heure en 2017, soit 89 % de l'électricité renouvelable produite dans la région et 43 % de la production hydroélectrique de l'Hexagone. ■

Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

1 Une année chaude et sèche

Écart à la normale 1981-2010 de l'ensoleillement, de la pluviométrie et de la température en Auvergne-Rhône-Alpes



Note de lecture : en 2017, les quantités de précipitations sont de 742 mm contre une moyenne 1981-2010 de 905 mm, soit un ratio de 0,82.

Source : Météo France

3 Le secteur résidentiel, principal émetteur de particules fines

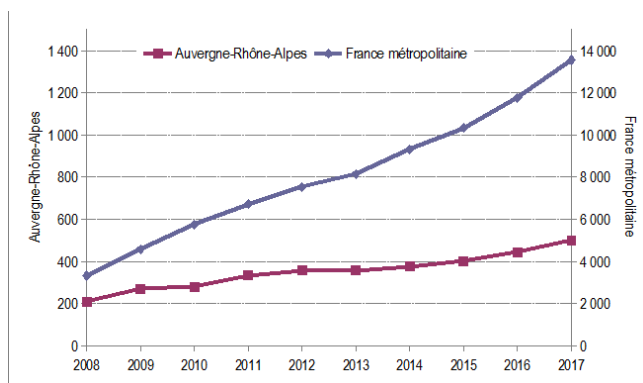
Répartition des émissions de polluants par secteur d'activité en Auvergne-Rhône-Alpes (en %)

	Particules PM ₁₀	Oxydes d'azote NOx
Agriculture	20	20
Industrie, énergie, déchets	15	17
Résidentiel	47	7
Tertiaire	1	2
Transport	17	54
Total	100	100

Source : ATMO Auvergne-Rhône-Alpes

5 L'éolien progresse moins vite qu'en France

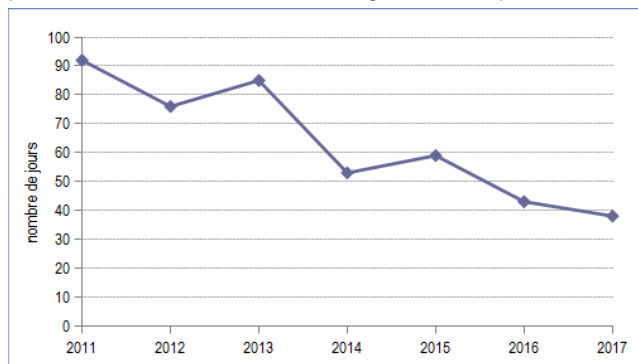
Évolution de la puissance installée en électricité éolienne (MW)



Source : RTE

2 L'amélioration de la qualité de l'air se poursuit

Nombre de jours d'activation du dispositif d'information ou d'alerte pollution PM₁₀, O₃, NO₂, SO₂ en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : ATMO Auvergne-Rhône-Alpes

4 La production hydraulique victime de la sécheresse

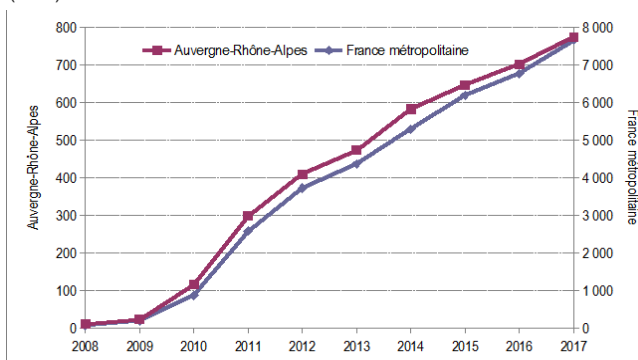
Production et puissance installée des filières électriques renouvelables en Auvergne-Rhône-Alpes

Filière	Production (GWh)	Évolution (2017/2016) (%)	Poids en France (%)	Puissance installée (MW)	Évolution (2017/2016) (%)	Poids en France (%)
Éolien	1008	+ 17	4	500	+ 13	4
Photovoltaïque	891	+ 8	10	775	+ 10	10
Hydraulique	20 792	- 19	43	11 608	0	45
Bioénergies	661	- 4	9	172	0	9
Total	23 352	- 17	26	13 055	+ 1	27

Source : RTE

6 La région pèse pour 10 % de la capacité photovoltaïque nationale

Évolution de la puissance installée en électricité photovoltaïque (MW)



Source : RTE

Crédit

Nouvelle accélération de la distribution des crédits

Les encours de crédits à la clientèle non financière en Auvergne-Rhône-Alpes continuent à augmenter en 2017 (+ 6,0 % contre + 4,7 % l'an dernier) et leur croissance est supérieure à celle constatée au plan national (+ 5,0 %). Ce dynamisme provient de l'augmentation des crédits à l'habitat, bien qu'ils progressent moins vite dans la région qu'au plan national, et dans une moindre mesure des crédits d'équipement et de trésorerie.

Stéphane Albert, Bruno Manhès, Banque de France – Direction des Affaires Régionales

Avec une progression de 12,4 milliards d'euros entre décembre 2016 et décembre 2017, les encours de crédits distribués à la clientèle non financière d'Auvergne-Rhône-Alpes dépassent les 222 milliards d'euros. Cette augmentation de + 6,0 % est plus rapide que celle de 2016 (+ 4,7 %). La région représente 11,3 % de l'encours national des crédits, taux similaire à celui de l'année précédente. Il positionne la région au deuxième rang derrière l'Île-de-France.

Des crédits à l'habitat dynamiques mais moins qu'au plan national

Les crédits à l'habitat représentent 63,4 % du total de l'encours régional, bien au-delà des 55,2 % recensés en France (*figure 1*). Leur croissance est encore élevée dans la région, mais inférieure à celle constatée sur l'ensemble du territoire (+ 5,8 % contre + 6,6 %), ce qui n'était pas le cas les années précédentes.

Les encours de crédits à l'habitat progressent dans tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, de + 2,3 % pour la Haute-Savoie à + 8,6 % pour l'Ardèche. Le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère représentent à eux trois plus de la moitié des encours distribués dans la région. En effet, le dynamisme économique et l'attractivité géographique qui en découle induisent une croissance démographique plus importante que dans les autres départements et par conséquent un marché immobilier plus actif et donc plus cher.

Les crédits à l'équipement progressent de nouveau

Du fait de conditions de financements bancaires toujours très favorables et de mesures fiscales en partie orientées vers l'investissement, les crédits à l'équipement demeurent dynamiques. Au plan national les encours augmentent de + 4,8 %. La région enregistre une croissance encore plus élevée (+ 6,1 %). Le Rhône fait partie des départements recensant les encours les plus importants en France.

Les entreprises de la région apparaissent plus volontaristes sur l'investissement, la part des encours de crédits à l'équipement étant supérieure dans la région de 2,9 points au niveau national.

Forte hausse des encours de crédits de trésorerie

Les encours de crédits de trésorerie enregistrent une progression de + 7,0 % en 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 2*), soit nettement plus qu'au plan national (+ 2,8 %). Le Rhône à lui seul concentre près d'un tiers des 17 milliards d'euros de l'encours régional. Auvergne-Rhône-Alpes reste la deuxième région de France en matière de financement par crédits de trésorerie, loin derrière l'Île-de-France et ses 188,5 milliards de crédits recensés (soit plus de 60 % du total national).

À travers la distribution de crédits de trésorerie, les banques accompagnent le financement des besoins en fonds de roulement des entreprises ainsi que la consommation des ménages.

Plus marginaux en volume avec des encours de l'ordre de 3,5 milliards d'euros, les comptes ordinaires débiteurs évoluent moins vite dans la région qu'en France (+ 2,9 % contre + 3,7 %).

Trois départements concentrent 57 % des encours de crédits de la région

La répartition départementale du total des encours de crédits confirme le dynamisme de certains territoires.

Le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent ainsi une large part de la distribution des crédits au plan régional (57 %), du fait de leur poids économique (*figure 3*). Les départements de la Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Ain viennent ensuite, pour un total de 23 %.

Pour comprendre les résultats

Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations – dépôts et crédits – traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine.

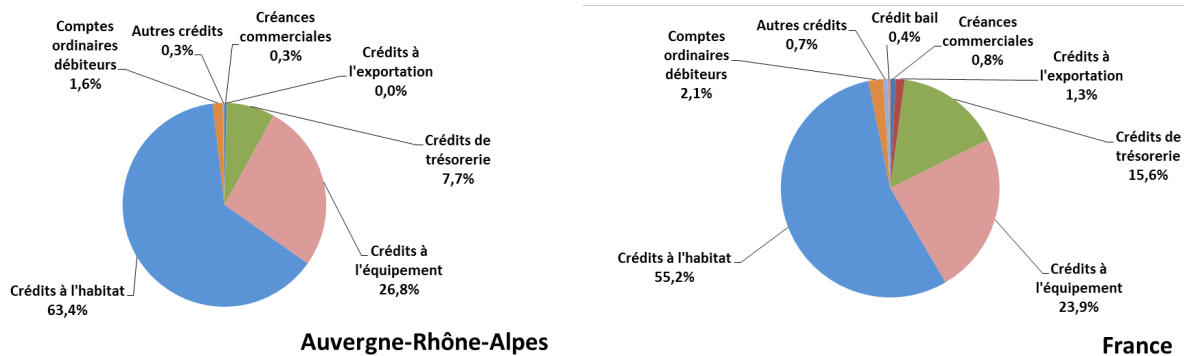
Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes, bilan 2017, perspectives 2018 », Banque de France : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/04/13/erbp_auvergne-rhone-alpes_bilan-2017-perspectives-2018.pdf
- <https://www.banque-france.fr/page-sommaire/credit>

1 Les crédits à l'habitat représentent 63 % des encours dans la région

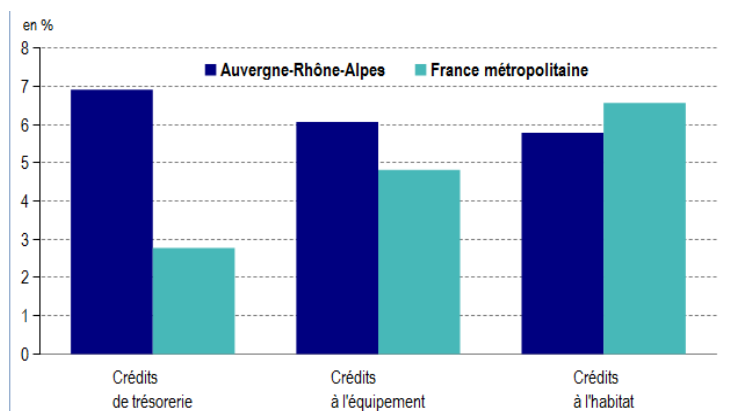
Répartition des encours de crédits en Auvergne-Rhône-Alpes et en France en 2017



Source : Banque de France – Centralisations financières territoriales – décembre 2017

2 Les crédits de trésorerie en forte hausse

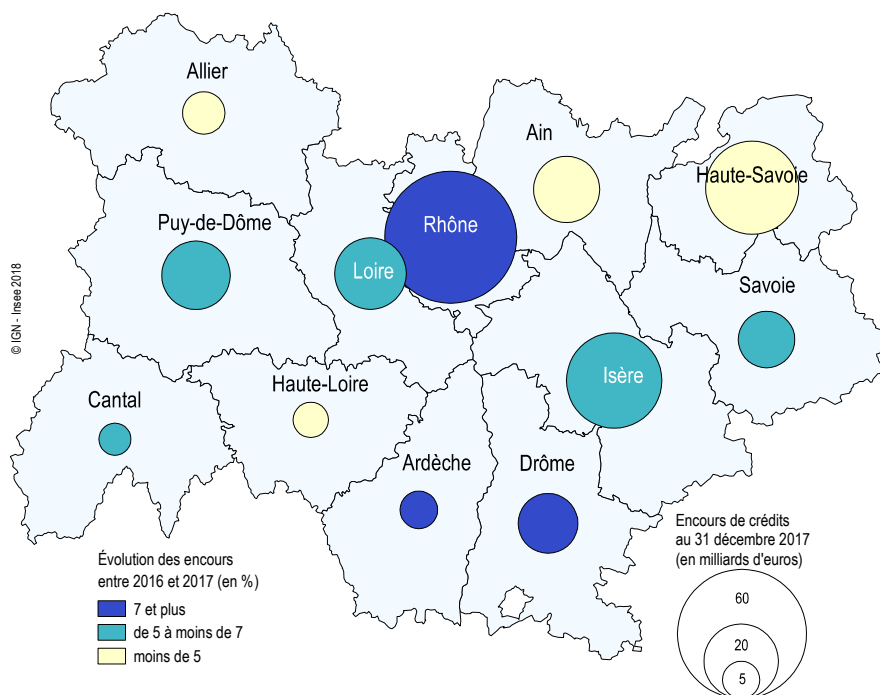
Évolution des principaux types d'encours entre décembre 2016 et décembre 2017



Source : Banque de France – Centralisations financières territoriales – décembre 2017

3 Forte progression des crédits en Ardèche, dans la Drôme et le Rhône

Volume et variation des encours de crédits par département



Source : Banque de France – Centralisations financières territoriales – décembre 2017

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
 - et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Bioénergie

Énergie produite ou transformée par les êtres vivants, la biomasse. La bioénergie, ou bio-énergie, est donc une forme d'énergie qui provient du processus de valorisation énergétique de la biomasse, lorsque la biomasse est effectivement utilisée comme combustible en vue de la production de chaleur ou d'électricité.

Biogaz

Gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène. Cette fermentation appelée aussi méthanisation se produit naturellement (dans les marais) ou spontanément dans les décharges contenant des déchets organiques, mais on peut aussi la provoquer artificiellement dans des digesteurs (pour traiter des boues d'épuration, des déchets organiques industriels ou agricoles, etc.).

Biomasse

Matières organiques qui peuvent dégager de l'énergie par combustion directe ou suite à une étape de transformation.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Énergie renouvelable (EnR)

Sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croi-

sée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations de voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'acti-

vités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224 et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pluviométrie

Évaluation quantitative des précipitations, de leur nature (pluie, neige, grésil, brouillard) et distribution. L'unité de mesure varie selon que le type de précipitations est solide

ou liquide, mais elle est ramenée en millimètre d'équivalence en eau par mètre carré de surface à fin de comparaisons.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination	Direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes
Contributions	Direccte Dreal Draaf Cerc Banque de France Insee
Directeur de publication	Jean-Philippe Grouthier
Rédaction en chef	Aude Lécroart – Philippe Mossant
Auteurs	Michèle Tavernet, Christine Jakse (Direccte) Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, Fabien Mulet, Yves Pothier (Dreal) David Drosne (Draaf) Julie Brun (Cerc) Stéphane Albert, Bruno Manhès (Banque de France) Jean-Pierre Bini, Aude Lécroart, Bruno Patier, Annelise Robert (Insee)
Contact presse	Nathalie Camus – Insee Auvergne-Rhône-Alpes Tél : 04 78 63 26 96 – Fax : 04 78 63 25 11 Courriel : nathalie-r.camus@insee.fr

Bilan économique 2017

Une économie régionale dynamique en 2017

L'année 2017 est marquée par un dynamisme dans la plupart des secteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'emploi salarié connaît une croissance soutenue, et le chômage poursuit son recul. Les créations d'entreprises s'accroissent, notamment grâce aux micro-entrepreneurs. Les secteurs de la construction et des transports confirment leur reprise. La fréquentation touristique de la région atteint un niveau record. En revanche, le bilan est plus mitigé pour l'agriculture.

Insee Conjoncture n° 13
mai 2018

ISSN 2493-0822

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

© Insee 2018